

CSPT  
Case postal 2204  
1211 Genève 2

**Aux membres actifs  
Aux anciens membres du  
Comité de Soutien au Peuple Tibétain  
Suisse**

Genève, le 2 mars 2006

Madame, Monsieur, Chères amies, Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous informer que lors de la dernière Assemblée Générale du CSPT de décembre 2005, des nouveaux statuts ont été adoptés.

La principale nouveauté est la mise en place d'une nouvelle structure fédérative en lieu et place de l'ancienne centralisée. Cela permettra à chaque groupement d'être indépendant aussi bien sur le plan financier que sur l'organisation interne.

Le CSPT devient alors un regroupement fédératif d'organisations qui se met au service des uns et des autres. Son cahier des charges sera décidé lors de l'Assemblée Générale annuelle par les délégués des associations adhérentes.

L'avantage de cette structure est de :

- permettre à chacun d'exister, de travailler et militer selon la situation locale où l'association se situe.
- avoir une politique commune sur le plan national.
- favoriser la mise en place de structures cantonales en Romandie.
- déléguer au CSPT les actions nationales ou internationales afin d'en assurer la coordination en accord avec la volonté de tous.

Lors de l'Assemblée Générale de décembre 2005, il a été décidé de financer, avec les fonds existants du CSPT, outre l'achat d'un ordinateur, la mise en place de cycles de conférences et d'actions diverses mais avant tout le soutien à la création d'associations locales qui luttent pour le Tibet en Suisse romande. Concernant ce dernier point, un fonds de CHF 6000.- a été créé.

Nous vous informons que les associations suivantes sont intéressées d'entrer dans cette nouvelle structure fédérative. Il s'agit de La Porte du Tibet, Les Amis du Tibet et Tibet démocratie.

Par ces décisions et cette volonté de travailler ensemble, en nous respectant, nous pouvons nous préparer à lancer une campagne pour les prochains « Etat d'urgence du Tibet » en 2007 durant la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies et participer aux actions « Made in China » ainsi qu'à celles qui sont liées aux Jeux Olympiques de 2008 à Pékin.

Pour votre information, nous vous envoyons le programme de la 47<sup>ème</sup> Commémoration de l'Anniversaire du soulèvement tibétain qui aura lieu le vendredi 10 mars et le programme des débats du 16-17 mars 2006.

Pour terminer, les statuts du CSPT seront prochainement mis sur le site Internet [www.tibet-sos.ch](http://www.tibet-sos.ch) ou vous seront envoyés à votre demande.

En vous remerciant par avance de votre soutien, présence et compréhension pour nous aider à réaliser ces activités, nous vous envoyons nos meilleures salutations.

Régis de Battista

Lhakpa Tséring

Alain Schorer

Valerie Susz

Véronique Girardin

Nicole Jaccoud